



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/45/323 ✓  
S/21375  
26 juin 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS ET  
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-cinquième session  
Point 32 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 26 juin 1990, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour information, la déclaration publiée le 17 juin 1990 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement national du Cambodge, relative à la zone de paix d'Angkor (voir annexe).

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/45/50.

ANNEXE

Déclaration publiée le 17 juin 1990 par le porte-parole du  
Ministère des affaires étrangères du Gouvernement national  
du Cambodge sur la zone de paix d'Angkor

Le Gouvernement national du Cambodge tient à préciser une nouvelle fois ce qui suit sur la question de la zone de paix d'Angkor :

1. Pendant plus de 11 ans déjà, la zone d'Angkor, comme le Cambodge tout entier, a souffert de graves destructions causées par les agresseurs vietnamiens et leurs fantoches. Pour ce qui concerne Angkor Vat et les autres monuments datant de plusieurs siècles, qui constituent le patrimoine culturel national du Cambodge, les agresseurs vietnamiens et leurs fantoches ont pillé de nombreuses statues et d'autres objets d'art et les ont envoyés au Viet Nam ou sur les marchés internationaux. En outre, ils ont tiré des coups de feu et commis d'autres actes de vandalisme qui ont causé de graves dommages dans de nombreux endroits de ces monuments. De tels actes méprisables correspondent pleinement à leur politique visant à éliminer le patrimoine culturel national du Cambodge en conformité avec la "vietnamisation" du Cambodge. Même les arbres se trouvant dans les zones avoisinantes n'ont pas été épargnés par les agresseurs vietnamiens, qui les ont coupés et transportés au Viet Nam.

2. Le Gouvernement national du Cambodge (GNC) et la Résistance nationale cambodgienne (RNC), présidés par S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, ont, à plusieurs reprises, porté cette question à l'attention de la communauté internationale.

Pour leur part, le GNC et la RNC n'ont ménagé aucun effort pour protéger et préserver les monuments libérés.

En outre, dans nos activités sur le front de Siemreap, nous n'avons rien fait qui puisse nuire aux monuments d'Angkor, et nous n'avons jamais mené les combats dans le périmètre d'Angkor.

Le seul objectif de notre lutte actuelle a été et continue d'être la libération du Cambodge, y compris le monument d'Angkor, l'un des monuments du patrimoine culturel historique du Cambodge et de l'humanité, ainsi que les autres monuments actuellement sous contrôle des troupes vietnamiennes.

3. Le GNC et la RNC ont, en plusieurs occasions, demandé l'établissement d'une zone de paix à Angkor. Nous tenons à réitérer, une nouvelle fois, cette proposition suivant les étapes concrètes suivantes :

Premièrement, le retrait de la zone d'Angkor de toutes les forces armées, y compris les forces d'occupation vietnamiennes actuellement stationnées dans les forêts dans le périmètre d'Angkor et dans les monuments mêmes;

Deuxièmement, le déploiement dans la zone d'Angkor du personnel du Mécanisme international de contrôle des Nations Unies qui, avec la participation des représentants des quatre parties cambodgiennes, vérifieront qu'aucune force armée ne reste dans la zone déclarée neutre;

Troisièmement, après le retrait de toutes les forces armées et le déploiement du personnel du Mécanisme international de contrôle des Nations Unies dans la zone de paix, le GNC et la RNC demanderont à la communauté internationale d'entreprendre les travaux de préservation et de restauration des monuments d'Angkor.

-----